4me ANNÉE — N° 23 — NOVEMBRE 1897.

ARCHIVES NATIONALES DE STOMATOLOGIE ET D'ART DENTAIRE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Organe de l'École et des Praticiens de la Province

Il sera rendu compte des ouvrages et thèses dont il sera adressé deux exemplaires et des appareils dont il sera envoyé un spécimen.
Les auteurs de travaux originaux ont droit à 50 exemplaires tirés à part.

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

UN AN (FRANCE ET ÉTRANGER) : 5 F. — PRIX DU NUMÉRO : 50 C.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Bordeaux — 226, Rue Sainte-Catherine, 226.

M. Louis SEIGLE, Administrateur.

Cours pratiques de Clinique Dentaire

DU MATIN

De 8 h. à midi. — **COURS DE DENTISTERIE par MM. les professeurs :**

LUNDI, **Dumora**, Diplômé de l'École dentaire de Paris, Chirurgien dentiste de la Faculté de Paris.
MM. LASSAQUE et CLERC, démonstrateurs.

MARDI : **Seigle** aîné, Chirurgien-dentiste de la Faculté de Paris.
MM. DELAGE-DAMON et MARRONNEAUD, démonstrateurs.

MERCREDI : **Brugeille**, Chirurgien-dentiste de la Faculté de Bordeaux, Docteur en Chirurgie dentaire, du Maryland.
MM. DENOYER et PAPON, démonstrateurs.

JEUDI et VENDREDI :

Rolland, docteur en médecine, Directeur de l'École. (*Anesthésies*).
MM. LASSAQUE et CLERC, démonstrateurs.

M. Charbonneau, Chirurgien-dentiste de la Faculté de Bordeaux, Chef de Clinique délégué.
MM. JEAN ARMAND et MARRONNEAUD, démonstrateurs.

SAMEDI : **rugeille**, Chirurgien-dentiste de la Faculté de Bordeaux, Docteur en Chirurgie dentaire, du Maryland.
MM. DENOYER et DELAGE-DAMON, démonstrateurs.

COURS A L'ATELIER, DE MÉCANIQUE ET DE PROTHÈSE DENTAIRES

Sous la Direction de **M. Seigle** aîné.

ARCHIVES NATIONALES

DE

Stomatologie et d'Art dentaire

SOMMAIRE

L'ENSEIGNEMENT DE L'ART DENTAIRE
EN RUSSIE

Par J. Sabrazès, Agrégé de Médecine.

Médecin des Hôpitaux.

Au cours d'un récent voyage à l'étranger, nous avons eu l'occasion de recueillir quelques renseignements sur les Ecoles dentaires de Saint-Pétersbourg et de Moscou. L'Ecole de Saint-Pétersbourg a été fondée par une généreuse donatrice, Hélène Vongl de Svydersky (1). Elle relève du Ministère de l'Intérieur. Elle admet des personnes des deux sexes nanties soit d'un baccalauréat, soit d'un certificat d'études primaires supérieurs. Les professeurs de l'Ecole doivent être munis d'un diplôme universitaire. La durée de la scolarité est de cinq semestres. Les frais d'études pour chaque étudiant s'élèvent à 200 roubles par an. Le titre de Chirurgien-dentiste est conféré, après examen, par l'Université. Le programme des cours théoriques et pratiques et des leçons cliniques a été rédigé avec beaucoup de méthode et témoigne d'un souci très grand de l'instruction scientifique des élèves et de leur éducation manuelle : on ne se préoccupe pas exclusivement d'en faire des opérateurs et des mécaniciens. Voici, du reste, le programme des cours :

(1) Voir sur le *Mouvement scientifique de Russie* notre article dans la *Revue scientifique* du 20 novembre 1897.

Premier semestre

Enseignement théorique.

1. Physique.
2. Chimie. — Notions générales, métalloïdes.
3. Anatomie descriptive du corps humain.
4. Théorie de la prothèse dentaire.
5. Éléments de l'art dentaire.
6. Histologie et physiologie.

Enseignement pratique.

1. Travaux de prothèse dentaire dans les ateliers.
2. Participation journalière aux travaux du cinquième semestre dans la clinique.

Second semestre

1. Chimie, métallurgie de l'art dentaire. Notions générales de chimie organique.
2. Anatomie systématique et topographique de la tête.
3. Histologie et physiologie.
4. Théorie de la prothèse dentaire.
5. Éléments de l'art dentaire.
6. Physique.

1. Technique de la prothèse dentaire.
   Travail systématique du métal dans les ateliers.
2. Extraction de dents sur les cadavres.
3. Dissection anatomique.
4. Réception des malades sous la direction des démonstrateurs.

Troisième semestre

1. Anatomie spéciale, histologie et développement des dents et des parties avoisinantes.
2. Physiologie
3. Pathologie générale et anatomie pathologique.
4. Pharmacologie et rédaction des recettes (receptura).
5. Chirurgie générale.
6. Théorie détaillée du plombage et hygiène des dents.

1. Clinique des maladies dentaires.
2. Réception des malades sous la direction des démonstrateurs.
3. Prothèse dentaire, travail du métal, du caoutchouc, du celluloïd.
4. Microscopie.

Quatrième semestre

1. Diagnostic général et thérapeutique.
2. Chirurgie spéciale de la bouche.
3. Pathologie spéciale et thérapeutique des maladies des dents et des gencives.

1. Clinique des affections de la bouche et des maladies des dents qui s'y rattachent ou qui exigent la prothèse.
2. De la prothèse technique et clinique. Travaux sur la gencive artificielle (continuous gum) Appareil régulateur pour les dents.
3. Réception des malades tous les jours, sous la direction des démonstrateurs.

Cinquième semestre

Enseignement théorique.	Enseignement pratique
1. Histoire de l'art dentaire. 2. Aperçu critique de la littérature étrangère relative à l'art dentaire 3. Art dentaire légal pouvant servir au chirurgien dentiste appelé comme expert dans les cas de médecine légale.	1. Clinique des maladies des dents 2. Narcoses. 3. Clinique de la prothèse dentaire. 4. Réception des malades avec toutes les opérations qui y sont liées.

Le nombre des élèves oscille entre 60 et 70. Un journal spécial, le *Messager de l'Art dentaire,* est dirigé par le Dr Abobusky et paraît une fois par mois.

A Moscou, l'Ecole des dentistes, fondée en 1892, est actuellement très florissante; elle comprend plus de 70 élèves. L'enseignement y est donné dans le même esprit scientifique et pratique qu'à Saint-Pétersbourg. Le Directeur de l'Ecole est le Dr I. M. Kowarsky. Appartiennent au corps enseignant : Le prosecteur N. W. Altoukhow, le privat-docent A. P. Léwitsky, le professeur L. Z. Morokhowetz, le professeur M. I. Konowalow, le prosecteur G. N. Dourdonfi, le privat-docent S. J. Tchirwinsky, le licencié ès-sciences naturelles A. N. Stchoukarew, le Docteur I. M. Kowarsky, le Docteur M. M. Tchémodanow, le Docteur K. G. Babynine, le Docteur M. N. Iwanow et le Docteur S. P. Urénius.

L'Ecole comprend deux salles de consultations avec 14 fauteuils d'opérations, deux laboratoires, une bibliothèque, un musée pour les collections anatomiques, microscopiques et chimiques, un atelier pour la prothèse.

Le nombre des malades venus aux consultations pendant l'année 1896 s'est élevé à 9659; on a pratiqué 2995 extractions ou autres petites opérations, 97 résections de couronnes, 2548 plombages, 280 prothèses.

Bien que l'Enseignement dentaire soit admirablement organisé en Russie et mis au courant des derniers progrès réalisés, la plupart des étudiants, désireux de pousser plus loin leurs études, franchissent la frontière et vont à l'étranger se perfectionner dans la pratique de leur art. Vienne, avec ses immences ressources cliniques, constitue la première étape de leur voyage; ils y sont attirés par le renom de certains maîtres parmi lesquels il convient de citer le professeur Julius Scheff. Les Universités suisses, remarquablement outillées au point de vue de la prothèse, les attirent également. Enfin, plusieurs d'entre eux n'hésitent pas à traverser l'Océan, fascinés par la réputation dont jouissent dans le monde entier certaines Ecoles

américaines ; beaucoup du reste reviennent déçus de leur voyage.

La France, il faut en convenir, n'est pas considérée, en matière de dentisterie, comme un centre d'enseignement méritant qu'on s'y arrête.

Les considérations précédentes nous ont été inspirées par une longue conversation — véritable interview — avec une étudiante Russe en art dentaire qui s'exprimait dans un français très pur (bien que n'ayant jamais fait de voyage en France) et qui nous a frappé par l'étendue et la profondeur de ses connaissances scientifiques et littéraires. Cette étudiante nous a appris que les femmes représentaient en Russie la majorité des élèves dentistes : elles excellent dans les travaux délicats d'aurification et de prothèse. Leur sexe ne les empêche pas de voyager seules même en pays étranger.

Comme suite à cet article, nous publions la partie odontologique du congrès international de Moscou.

CONGRÈS INTERNATIONAL

SECTION IX, a.

ODONTOLOGIE

Comité d'organisation :

Le gérant : M. F. REIN (Moscou).

Membres : MM. J. KOVARSKY, N. NESMÉIANOV (Moscou).

Secrétaire : M. S. URENIUS (Moscou)

I. Quel est le degré d'instruction à exiger des personnes qui s'occupent du traitement des dents ?

M. le Professeur JULIUS SCHEFF (Wien).

II. L'Hygiène de la cavité buccale et des dents.

III. Anesthésie générale et locale appliquée aux extractions des dents.

IV. La cataphorèse dans l'odontologie.

V. La nature et le traitement de la pyorrhoea alveolaris (Caries alveolaris specifica).

M. le Professeur JOZSEF ARKOVY (Budapest).

VI. Le traitement et l'obturation des dents aux pulpes détruites.

VII. Les travaux de couronnes et les prothèses à pont sous les rapports hygiènique et technique.

M. M. MORGENSTERN (Baden-Baden).

A. *Concernant les questions du programme :*

D. Morton (New-York). Cataphoresis in dentistry.

Dr. Rhein (New-York). Pyorrhea alveolaris.

— Cataphoresis in dentistry.

Dr. Sauvez (Paris). Sur les meilleurs moyens d'anesthésie à employer en art dentaire actuellement.

Prof. P. Poinsot (Paris). De l'hygiène de la cavité buccale et des dents.

— Anesthésie locale par la phényl-cocaïne seule ou avec des moyens physiques combinés.

— De l'utilisation des courants électriques pour les traitements du 3e et 4e degré.

– Le traitement et l'obturation des dents aux pulpes détruites.

Dr. W. G. A. Bonwill (Philadelphia). Upon Pyorrhoea alveolaris.

Dr. Krause (St.-Pétersbourg. Therapie und Füllung pulpaloser Zahne.

B. *Communications sur des thèmes en dehors du programme :*

Prof. Redard (Genève). Démonstration d'un nouvel or plastique.

— Sur le tic douloureux.

Prof. P. Poinsot (Paris). De la grande fréquence dans la bouche de dents pathologiques, notamment du 4e degré, souvent compliqué, avec ou sans caries. coïncidant avec des affections nerveuses et mentales.

Dr. Timme (Berlin). Demonstrationen : *a*) Porcellan-Emaille ganze und partielle Platten : *b*) Porcellan-Kronen und Porcellan-Brückenarbeiten : *c*) metallplatten direct auf das Gypsmodell zu stampfen mittelst feinem Schrot : *d*) Petroleumofen für Porzellanarbeiten.

Lipschitz Berlin. Beitrage zur Cariesfrequenz bei Schulkindern.

Dr. W. G. A. Bonwill Philadelphia. Upon Gold-Filling with Abbey's Cohesive as wel as old fashioned soft foil of Abbey.

— The filing of teeth, with my Plastic Gold Amalgam or Alloy, under heavy pressure and the use of Iapanese Bibulous Paper in cavities both dry and wet.

— The vast number of applications or uses of Pink Gutta-Percha in Dental practice.

—Simple methods for the correction of Irregularities (Orthodentia) almost without plates.

— How to make more durable Oxy-Phosphate Filling and how much oftener we can use it in our daily practice.

— A new method—12 years trial— of using motal clasps in Sections of Artificial teth of from one to full set, upper orlower.

— On the laws of human articulation of the teeth.

— Bonwill All Porcelain Crown.

M. H. Welin (Stockholm). Therapie und Füllung der Wurzelkanale.

Dr. Lepkowski (Cracovie). Ueber Formalin-Sterilisationslapparate.

— Demonstration mikrosko pischer Praparate zur Angiologie der Zahne.

REVUE DES JOURNAUX

LA POPULATION DU GLOBE TERRESTRE

aujourd'hui et dans quatre cents ans.

Tandis que les derniers recensements nous ont révélé une décroissance progressive de la natalité en France, la population du globe monte dans des proportions qui laissent prévoir pour un avenir relativement prochain, un encombrement inquiétant, à la surface de notre planète. D'après une étude récente publiée par le général belge de Brialmont, la population du globe s'élevait à 1392 millions en 1882, et à 1480 en 1890, soit un accroissement de 6.30 p. 100, en l'espace de huit années. Si cet accroissement se poursuivait dans les mêmes proportions, la population du globe s'élèverait à 2.890 millions en 1978, à 5.954 millions en 2074, à 11.908 millions en 2166, à 27.405 millions en 2282. Bref, à la fin du XXIIIme siècle, la terre compterait trente milliards d'habitants. Or, on se demande non sans frayeur comment une telle population ferait pour vivre.

En effet la superficie du globe est estimée à un peu plus de 500 millions de kilomètres carrés, dont il faut d'abord défalquer 364 millions de kilomètres couverts par l'Océan. Si des 136 millions restant on défalque les zones incultes et celles qui sont forcément impropres à la culture, telles que les lieux habités, il reste en fin de compte 20 millions de kilomètres carrés de terres arables, autrement dit 2 milliards d'hectares. Or, dans les pays tels que la Belgique, ou la terre est relativement fertile, un hectare de terre cultivée suffit à peine pour nourrir 3 habitants. Donc 2 milliards d'hectares pourraient tout au plus subvenir à l'alimentation de 6 milliards d'habitants, et la terre en compterait 30 milliards! C'est ici qu'apparaît le rôle utilitaire des guerres, des épidémies, sans oublier le malthusianisme. Consolantes perspectives!

ERUDIMINI ....

Le style étant l'homme ou les hommes, nous sommes heureux de livrer au lecteur cet article, aubaine inespérée, que nous dédie l'*Odontologie*.

ÉPILOGUE DES « NOUVELLES DE BORDEAUX »

La situation prospère de l'École dentaire de Paris, dont le développement synthétise les résultats remarquables du groupement amical le plus désintéressé, prouve par elle-même les inconvénients des sociétés similaires basées sur des combinaisons financières et dans lesquelles la solidarité, l'amitié, la confraternité et même l'enseignement finissent fatalement par être relégués au second plan, et doivent s'incliner et se sacrifier devant les questions de bénéfices et de dividendes. — De plus, les écoles ainsi constituées ne pratiquant pas l'assistance gratuite, font une concurrence indéniable aux praticiens modestes tout autant que les établissements connus par leur réclame tapageuse et trompeuse. — Enfin, nous avons toujours combattu l'ingérence, dans les établissements scolaires, de membres étrangers à la profession de dentiste et qui n'y sont attirés que par une ambition personnelle. Leur rôle est d'autant plus funeste qu'ils sont souvent moins soucieux des intérêts professionnels et du but poursuivi, que de la destinée financière de l'œuvre où ils se sont immiscés.

Tels sont les écueils que nous avions signalés, en 1895, à nos amis de Bordeaux, quelques mois après la fondation de leur École dentaire, montée par actions et dirigée par M. le Dr Rolland, qui n'exerce pas spécialement la profession de dentiste.

Nous avons constaté avec regret, mais sans surprise, que nos prévisions n'avaient rien eu d'exagéré, et nos amis ont reconnu que nos avertissements étaient fondés. — Il n'a fallu que deux années pour accumuler assez de griefs, entre l'administration et la plupart des professeurs dentistes représentant les principes et les intérêts de la profession dentaire à Bordeaux, pour rendre leur séparation nécessaire et même indispensable.

Nous félicitions nos collègues d'avoir su reprendre leur liberté plutôt que de transgresser leurs principes.

C'est la publication de ces faits qui n'a pas été du goût du Dr Rolland, parce qu'il lui était impossible d'en fournir une explication précise sans remettre en question les bases sur lesquelles repose l'école placée sous sa direction.

Aussi, en directeur qui surveille la caisse — et même la grosse caisse, car la réclame ne lui déplait pas, — c'est avec une exaltation inquiétante qu'il nous accable de reproches, d'accusations et d'aménités tellement disproportionnées avec la nature du débat, que c'est à croire que le bon soleil de sa région, si profitable à d'autres, lui a surchauffé les lobes cérébraux.— Dans sa monomanie des revenus, M. Rolland ne voit qu'attaques contre la prospérité *financière* de sa Maison, et il nous traite de gens malhonnêtes voulant lui ravir son bien. On nous avait prévenus de l'irascibilité de caractère de M. Rolland, mais nous croyions à une exagération

méridionale de notre correspondant. Nous constatons que l'assertion était même au-dessous de la vérité.

Désormais, nous ne nous occuperons plus de l'agité de Bordeaux, ni de ses rodomontades ridicules; nous le laisserons palper, sans nouvelle secousse, les beaux deniers que son entreprise peut lui rapporter ; mais, si nous comptions parmi les dentistes de Bordeaux, menacés dans leur clientèle par une concurrence déguisée et un avilissement des honoraires, nous aurions vite secoué les prétentions du Monsieur, et donné à son entreprise l'étiquette qui lui convient. N. D. L. R.

CAPITULATION

Vous le voyez, lecteur, sous le titre « D'EPILOGUE » qui, dans son acception usuelle est ici un non sens, et dans le sens de « *dernier mot* » une capitulation, *l'Odontologie*, à bout de forces, abandonnant son idiome *petit nègre*, publie contre nous son dernier article. Cette prose macaronique, contradictoire et burlesque, nous la considérons avec joie comme le juste prix de nos peines et, suivant nos usages, nous la livrons à la publicité.

Le lecteur y pourra faire de précieuses constatations. Il y verra d'intéressants aveux et, comme toujours, l'oubli de la véritable question, cause originelle de toute notre polémique.

Tout d'abord — proclamation que l'Ecole de Paris est la synthèse de tous les perfectionnements. — Matin !..... Et ceci, en une phrase qui est une trouvaille, une perle ! Elle est à relire, elle est capable de faire oublier cette phrase, que nous avons fondé notre école avec moins de dix mille francs de notre poche, et qu'il a fallu pour celle de Paris, environ cent mille francs tirés de la poche d'autrui. M'empêchera-t-elle de donner à mon tour un gage d'admiration à la cohésion désintéressée et amicale du groupe parisien, en rappelant les débarquements nombreux qui s'y sont opérés, les scissions, les joutes de dialectique parlementaire, en ce petit nègre qu'émaillaient les gourmades ?

Non ; oublions ceci. Mais prenez note, je vous prie, prenez bien note que contrairement à nous, l'Ecole de Paris assure la qualité de son enseignement par la rigoureuse mise à l'écart des Docteurs en médécine, des professeurs de Faculté, des médecins ou des chirurgiens des Hôpitaux qu'elle remplace avec soin par des professionnels péniblement diplômés et médiocrement pointés, par les examinateurs de Faculté. Il est vrai que ce médiocre pointage est une garantie même de valeur professionnelle et théoriqne, car il témoigne clairement de l'esprit de rivalité qui existe entre l'Ecole et la Faculté de Paris, et qu'il détermine nettement les mesquines représailles de celle-ci.

Ces savants confrères qui, à part leur distinction native, tiennent vis-à-vis de nous un rang universitaire et intellectuel assez analogue à celui que des gratteurs de noix de coco, tiennent auprès des sculpteurs du grand art, oubliant que toutes les autres Ecoles de France procèdent à peu de choses près comme nous, nous font sérieusement, dans la détresse de leur isolement, un procès de ne point opérer comme eux, et de ne pas avoir la même mentalité.

Ils ne peuvent nous pardonner de vouloir être maîtres chez

nous, et, sans gros argent pris a autrui, et avec nos traditions provinciales, et avec nos odieux amis de la Faculté et des Hôpitaux, de trouver le moyen de former un enseignement qui jusqu'ici n'a pas eu un échec, nous vaut un nombre croissant d'élèves et nous donne la certitude d'honorer un jour, comme il convient, nos braves et patients collaborateurs.

Cette union, dont les giffles ne sont pas, comme chez eux, la pierre de touche, se manifeste et devient plus compacte chaque fois qu'une question d'honneur se soulève, et c'est ainsi que d'un commun accord nous avons retranché d'entre nous et flétri les auteurs des infâmes guets-apens qui signalèrent les poursuites de juin contre d'honorables Chirurgiens-dentistes patentés de notre ville.

Voilà la question — celle qui ennuie MM. les N. D. L. R. et celle à laquelle nous revenons toujours.

⁂

Car dans cette répugnante affaire, (1) *nous n'avons pas voulu*, comme l'*Odontologie, rester complètement étrangers, et nous n'avons pas voulu laisser de côté ce qui a trait aux poursuites contre les dentistes non diplômés de Bordeaux* (*Odontologie* du 15 septembre 1897, page 190.)

Nous avons frappé les faux frères qui firent les ignobles poursuites — *voilà la question de principes qui les a détachés!!* — mais *l'Odontologie* les a accueillis avec empressement et, pour avance d'hoiries, avec les agréments de son style, elle nous a attaqués et a publié sous leur inspiration des diffamations dangereuses pour l'existence de notre Ecole. (*Odontologie* du 15 août, page 111.)

Les situations s'établissent donc bien clairement.

Dans la période d'inquiétudes, de douleurs et de hontes professionnelles qu'a traversée l'art dentaire Bordelais, par le fait de quelques malandrins, nous avons nettement pris figure et nous nous sommes rangés avec les persécutés ; — l'*Odontologie*, c'est-à-dire l'Ecole dentaire de Paris, elle, avec les persécuteurs. (*Odontologie* du 15 août et du 30 octobre, page 311 et 312.)

Très pratique, elle a essayé d'en faire une manœuvre meurtrière pour nous ; mais la tentative n'a pas réussi, et la question se pose aujourd'hui toute seule et se précise à tous les yeux, et pas un Chirurgien-dentiste ne manquera d'être édifié et d'établir, preuves en main, l'approbation et l'appui effectif et patent, dont cette Ecole de Paris fut libérale, aux agents des déloyales poursuites que nous avons frappés.



Que maintenant on les traite comme des fesse-Mathieu, qu'on leur administre leur comptant de bois vert ; quoi de plus naturel ? C'est bien eux qui l'ont cherché !

(1) Certains même des chirurgiens-dentistes professeurs, pour éviter toute compromission, ont poussé le scrupule jusqu'à donner leur démission du syndicat des Chirurgiens-dentistes de France.

Que les quatre fils d'Aymond trouvent une cuisante disproportion entre nos ripostes et leurs attaques ! — c'est possible ; ils avaient un excellent moyen de tout éviter : ils n'avaient qu'à ne pas commencer ou à profiter de l'occasion que nous leur tendions de bon cœur, de réparer leur maladresse.

Malheureusement, depuis notre fondation, l'Ecole de Paris nous a déclaré une guerre de Peaux-Rouges.

Elle ne s'est pas contentée de soulever et d'établir entre nous et les praticiens Bordelais des zizanies qui ont trop duré, elle a de plus entretenu chez nous et dirigé contre nous un espion, elle a encore approuvé des baratteries professionnelles, elle en a accueilli les auteurs et elle a enfin diffamé publiquement l'Ecole de Bordeaux dans l'espoir de la détruire.

Aussi, en la voyant cesser de s'occuper de nous, nous avons la satisfaction de nous dire que nous l'avons contrainte à finir par où elle aurait du commencer. — Pourtant son champs d'action reste encore bien vaste, car elle pourra employer à secouer les prétentions assez identiques aux nôtres, des autres Ecoles dentaires de Paris, qui sont dirigées par « des Messieurs » qui eux aussi, ne lui en déplaise, sont des Docteurs, l'arsenal des moyens dont elle disposerait contre nous, — si.................................
....!

Et l'épilogue, le vrai cette fois, c'est le public médical et dentaire qui le dégagera, et c'est avec confiance que nous l'attendons.

Docteur G. ROLLAND.

LEÇONS PROFESSÉES PAR LE DOCTEUR ROLLAND

PENDANT L'ANNÉE 96-97

Et recueillies par M. LASSAQUE, Démonstrateur en Chirurgie dentaire.

Anatomie de la Bouche.

PREMIÈRE LEÇON

(*Suite et fin.*)

Mais ne nous attardons pas, Messieurs ; ce qui m'importe le plus, c'est de rendre votre travail plus facile, de le rendre clair; aussi, me verrez vous être fidèle esclave de la méthode, vous conduire doucement du commencement à la fin de mes démonstrations en en suivant tous les degrés.

Cette méthode, vous la retrouverez chez tous vos professeurs, c'est elle qui leur permet, soit dans les Hôpitaux, soit à la Faculté de médecine, de faire si intéressants et si nourris les Cours qui entrainent un si grand concours d'élèves; c'est elle qui a

servi à les former, c'est elle qui dans la vie leur permet de conquérir le respect et la considération de tous.

Tachez, mes chers amis, dans la profession nouvelle où vous allez entrer, de conquérir les qualités de vos maîtres, vous vous constituerez ainsi des personnalités marquées, et sachez que quelles que soient les vicissitudes que vous ayiez à subir, vous garderez toujours l'estime de ceux qui vous approcheront, si vous savez concilier les rigueurs du devoir avec l'esprit de méthode qui doit faire de vous, hommes d'instructions, les régénérateurs d'une profession discréditée par des hommes de hasard ayant jusqu'ici agi au hasard.

Avant de terminer, Messieurs, permettez-moi de vous dire quelle doit être votre conduite à l'Ecole, et, quand vous saurez à quoi vous êtes tenus vis-à-vis de vous-mêmes, vis-à-vis de vos maîtres, vis-à-vis de l'Ecole et du public, vous aurez la juste notion de ce que est le devoir professionnel dont les règles aboutissent non pas à la flagornerie réciproque des mutuelles admirations ou à la jactance et à la vaine vantardise individuelle, mais simplement à l'estime générale.

A l'Ecole, mes amis, vous êtes dans la maison familiale, vous êtes considérés comme les disciples auxquels les maîtres doivent l'alimentation intellectuelle, la protection morale, et là vous ne devez trouver que conseils, qu'affabilité; le maître doit vous indiquer la voie et laisser flotter les rênes de son pouvoir; ce n'est que si par hasard vous vous dévoyez, qu'il doit les ressaisir sans colère et sans violence, pour vous ramener doucement mais impérieusement dans le chemin que vous avez abandonné. Quelles que soient vos fautes, l'esprit de vos maîtres est et doit être assez élevé pour ne tacher de satisfaire aucune vengeance.

A cette Ecole, Messieurs, vous n'êtes ni des apprentis ni des domestiques; vous êtes des jeunes gens libres, asservis seulement aux réglements et au travail que vous avez à accomplir pour atteindre le but auquel vous destinent vos parents. Par conséquent, vous n'avez à faire aucun des travaux grossiers par lesquels vos prédécesseurs ont débuté dans la profession. Ils avaient autrefois à laver les vitres, à balayer l'atelier, à cirer les souliers ou les bottes du patron; ils avaient, si le praticien était nomade, à s'occuper du cheval, à défendre la portion d'avoine que les valets d'écurie, trop amis du pourboire, ne se font aucun scrupule de confisquer à leur profit. Les patrons étaient payés par les mêmes pratiques, aussi vous comprenez combien l'humilité des fonctions et la trivialité des contacts, imprimaient au caractère du jeune homme une marque indélébile. Et pour s'en relever, pour se saisir, pour se former, voyez-vous vos aînés passant d'un maître plein de chamarrures, de dorures, de cuirasses, débitant d'une voie sonore des boniments ridicules appris par cœur aux relations d'écurie, de domestiques, de filles d'auberge. Il était avili à tel point qu'il ne sentait plus son avilissement et trouvait tout naturel l'état où il était. Ne croyez pas que j'exagère; même chose se passait dans ce qu'on appelait les grands cabinets d'autrefois,

régis en majeure partie par des spécialistes étrangers. Vous imaginerez difficilement leur morgue et leur profonde ignorance, car à part le métier manuel, vous entendez Messieurs, le métier manuel, ils ne savaient rien et cependant ils couvraient d'un superbe mépris tous ceux qui les approchaient. Ils ne comptaient leurs qualités intellectuelles et n'évaluaient leur supériorité morale qu'au taux des recettes qu'ils encaissaient. Car dans votre profession tout était barbare, depuis le grand aurificateur jusqu'au forain cuirassé et panaché secouant dans un crible des pièces de cent sous. Faites-vous maintenant une idée de ce qu'était la vie de l'atelier, entre les engueulades du maître qui trouvait ainsi la façon d'affirmer sa supériorité et les insultes et les brimades des mécaniciens, et rejouissez-vous des temps nouveaux où vous êtes.

C'était l'époque, disait-on, ou l'on faisait du travail rémunérateur où la profession avait du bon, où elle rapportait ferme, et vous entendez quelques éclopés des jours passés vous tenir sérieusement de pareils propos, que la profession se perd, qu'elle est perdue. — Madame se meurt, Madame est morte....

Mais, Messieurs, il faut éclairer sa pensée par le raisonnement. Quelle que soit la raison d'être d'une profession qui correspond à un besoin social; cette profession ne peut donner de bien sérieux résultats à la généralité de ceux qui en vivent, si elle est pour le public un objet de terreur et d'opprobre. Dans de pareilles conditions on ne se livre que difficilement aux mains d'un homme, car on y risque les plus graves accidents, on croit courir les plus grands dangers et l'on ne se résout ainsi qu'aux opérations d'urgence. On risque sa mâchoire pour une rage de dents. — On va à n'importe qui dans les moments de douleur, de même que l'on s'accrocherait à n'importe quoi quand on se noie. Croyez-vous que dans de pareilles conditions une profession soit profitable?

Ecoutez, Messieurs, ce simple calcul : les statistiques ont prouvé que pour qu'un médecin puisse vivre et faire ce que l'on entend par « faire ces affaires » il faut une population de trois mille habitants, et pour qu'un chirurgien dentiste en fasse autant, à combien, je vous le demande, estimez-vous le chiffre de population nécessaire? — Ce chiffre doit être cinq fois plus grand au minimun que le chiffre médical, et il faut quinze mille habitants pour qu'un dentiste vive, et si vous ne croyez pas mes paroles, interrogez qui vous voudrez des praticiens de Bordeaux, et vous serez étonnés de les entendre confirmer. Ils vous diront, à Bordeaux, la profession est encombrée au point qu'elle ne peut plus laisser entrer la moindre personnalité dentaire sans tout compromettre; l'encombrement, la pléthore sont tels qu'il faut refluer rapidement vers les campagnes, vers les villes de second ordre pour ne pas crever de faim. Pourtant Bordeaux compte près de trois cent mille habitants; de Bordeaux, tout notre plantureux Sud-Ouest est tributaire, et il existe de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix dentistes seulement.

Ceci, Messieurs, s'explique bien, le dentiste fait peur et il fait

peur, parce qu'il correspond à la fonction de tortionnaire grossier ; alors on ne se confie pas à lui et on n'a nulle envie de donner sa bouche à soigner à des hommes qui sont peu consciencieux, qui sont sales, qui n'ont aucune tenue de l'esprit ni du corps. Autrement, chers amis, votre spécialité est riche; elle est appelée à donner plus de résultats que n'importe laquelle dans les moments où nous subissons les effets des cruelles lois d'airain. Car vous correspondez et à la souffrance que vous soulagez, et aux fonctions physiologiques dont vous maintenez le libre exercice et la coquetterie que vous sauvegardez. Regardez si votre champ est vaste ! vous n'avez pas, comme le médecin, l'occasion de soigner chez le même individu cinq ou six maladies de raccroc qu'avec un peu d'intelligence et d'hygiène celui-ci peut prévenir; vous, vous avez une intervention possible sur les cinquante deux dents possibles de votre client, sur ses gencives et, chose paradoxale, vous intervenez encore et avec le plus grand profit pour vous, quand votre client n'a plus de dents, et les lois de la nature vous secondent, le tronc et la racine sont à vous, la carie, en dehors : en dedans, l'os et le périoste poussant la racine, ébranlant la dent, la supprimant. Tout concourt à vous donner les éléments de la vie; seulement il faut vaincre les appréhensions qui justifiées autrefois ne sont plus qu'un vulgaire préjugé que les générations se transmettent par atavisme.

Pourquoi se fait-il que les malades se pressent dans nos salles d'attente vingt fois plus nombreux que le comportent les besoins de la clinique? c'est parce que tous savent que chez nous les soins seront donnés tels qu'ils doivent se donner, et qu'on n'y a à craindre ni le fraude, ni ces traitements indignes qui consistent à préparer de couteuses opérations.

C'est ceci que vous devez acquérir à l'Ecole, c'est votre honneur que vous conserverez en agissant commme nous vous recommandons de le faire. c'est votre clientèle que vous accroîtrez en continuant la manière que les maîtres vous donnent, et votre profession deviendra une sœur cadette des grandes carrières libérales, et si à ceci vous joignez la dignité du caractère et le respect de vous même, je vous le prédis, vous vous serez préparé un riant avenir.

CHRONIQUE LOCALE

SESSION D'EXAMENS DE CHIRURGIE DENTAIRE

Université de Bordeaux

Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 30 novembre 1892 relative à l'exercice de la médecine,

Vu le décret en date du 25 Juillet 1893,

Vu les décrets en date du 31 Décembre 1894,

ARRÊTE :

ARTICLE 1er. — En exécution des articles 3, 4 et 5 du décret du 25 Juillet 1893 susvisé et de l'article 1er du décret du 31 Décembre 1894 également susvisé.

Une session d'examens pour le diplôme de Chirurgien-dentiste s'ouvrira en Novembre 1897 à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux.

La date de l'ouverture de cette session sera fixée par le Doyen de la Faculté.

ART. 2 — Sont seuls admis à se présenter à cette session :

1o Pour les trois examens :

Les dentistes inscrits au rôle des patentes au 1er Janvier 1892.

2o Pour les deux derniers examens :

A — Les dentistes de nationalité française, inscrits au rôle des patentes antérieurement au 1er Janvier 1889.

B — Les aspirants au doctorat en médecine pourvus de douze inscriptions qui justifient d'une année de stage dans un service dentaire hospitalier (décret du 31 Décembre 1894)

ART. 3 — Les candidats se feront inscrire au Secrétariat de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, dates fixées par le Doyen de la Faculté.

Ils produiront les pièces ci-après désignées :

1o Un extrait authentique de leur acte de naissance et, s'il y a lieu, une traduction également authentique de cette pièce.

2o Un extrait de leur Casier judiciaire.

Et, suivant les cas :

Un certificat constatant leur inscription au rôle des patentes, soit au 1er Janvier 1892, soit antérieurement au 1er Janvier 1889 ;

Un certificat constatant qu'ils sont français,

Un certificat de scolarité indiquant qu'ils sont titulaires de douze inscriptions et qu'ils on accompli le stage prévu par le décret du 31 Décembre 1894.

ART. 4 — Ils consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par le décret du 14 Février 1894.

Il sera fait remboursement aux candidats ajournés des droits de certificat et de diplôme.

Art. 5 — Les candidats ajournés ne pourront subir de nouveau les épreves qu'à une session ultérieure.

Art. 6 — M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30 Octobre 1897

Signé ; A. RAMBAUD.

Pour copie conforme :
Le Secrétaire de l'Académie
Signé : DUBROCA.

Pour ampliation :
Le Directeur de l'Enseignement supérieur,
Conseiller d'Etat,
Signé : L. LIARD

Les candidats pourront se faire inscrire à la Faculté de 10 heures à midi jusqu'au **Lundi, 22 Novembre,** dernier délai.

PROGRAMME DU CONCOURS DE DÉMONSTRATEURS

CONCOURS

POUR

Six places de démonstrateurs de dentisterie.

DENTISTERIE

Épreuves pratiques :

1° Dix nettoyages de bouche ;
2° Vingt ciments ;
3° Vingt amalgames ;
4° Trois aurifications de faces triturantes.

Ces travaux pratiques accomplis pendant le stage de l'année ne comptent pas pour le carnet. Chaque professeur aura à donner des points sur un nombre proportionnel et déterminé d'épreuves. La moyenne des points et des notes des examens théoriques servira au classement. Aucun candidat ne subira les épreuves théoriques s'il ne justifie de son stage et des travaux pratiques.

Épreuves Théoriques et opératoires :

1° Leçon orale de dix minutes après dix minutes de réflexion sur un sujet d'anatomie, de physiologie et de pathologie spéciales à la bouche et aux dents ;

2° Leçon clinique de dix minutes après dix minutes d'examen et de réflexion ;

3° Opération extemporanée.

Conditions générales

1° Les candidats doivent justifier de quatre inscriptions au minimum prises dans une des Écoles dentaires de France en exercice et avoir subi l'examen de validation, de la quatrième inscription. Ils doivent adresser par écrit au Secrétaire de l'École leur candidature vingt jours au moins avant l'ouverture du concours.

2° Ils doivent avoir fait un stage d'au moins trois mois à l'École dentaire de Bordeaux, pendant l'année scolaire, ou *un stage de deux mois* pendant les vacances.

3° Les démonstrateurs seront proposés par le Jury au Conseil d'administration qui décidera de leur entrée en fonction.

Fonctions

Les démonstrateurs sont nommés pour un an. Leurs fonctions peuvent être prolongées une deuxième année sur la proposition de leur chef de service, par le Conseil d'administration qui en décidera.

Le démonstrateur est l'auxiliaire du chef de service qui l'a agréé. Il s'occupe, sous la responsabilité et la direction de celui-ci, de l'instruction des élèves et de la tenue générale de l'école. Il a deux jours de service par semaine. Son service commence à l'ouverture de la clinique qui se fait à huit heures du matin, et se termine à sa fermeture qui se fait à midi. Le démonstrateur doit faire le même service, deux mois pendant les vacances.

En raison de l'honneur de ses fonctions, le démonstrateur doit donner l'exemple de l'exactitude et de la tenue. Dans le cas contraire, il serait relevé de ses fonctions par décision du Conseil d'administration et ne pourrait faire mention de son titre, s'il n'avait accompli un an de service.

La date du concours se rapprochera de la fin du premier semestre. Un avis ultérieur le précisera.

Bordeaux, le 1er Décembre 1897.

Le Secrétaire, MOMBET.

Le Directeur, Docteur ROLLAND.

AVIS

L'abondance des matières nous fait remettre aux prochains numéros les articles que nous avons promis sur l'Orthoforme et l'Anesthyle.

Bordeaux. — Imprimerie des 4 Frères, rue Mondenard, 82.